

## « Les besoins d'appareillage audioprothétique en France »

01/04/11

RiskAssur

**D**ans un contexte où la démographie est marquée par un fort vieillissement de la population, l'audioprothèse constitue l'un des grands enjeux de santé de demain.

Alors que l'appareillage audioprothétique représente un coût non négligeable pour la population, le système de remboursement qui fait autorité auprès des assureurs consiste en un simple forfait.

Itelis, société d'ingénierie et de services en santé, a effectué une étude sur les besoins de cette population en interrogeant 94 patients, de novembre 2010 à janvier 2011, venus dans les centres Audio 2000 répartis sur tout le territoire français.

Dans ce contexte, Itelis a défini dans un premier temps quatre niveaux de besoins en appareillage auditif (de l'appareillage le plus simple au plus complexe). L'enquête a été réalisée dans un deuxième temps afin de réaliser une analyse mettant en exergue que les assureurs ont plutôt intérêt à échelonner leurs garanties sur plusieurs niveaux au lieu de proposer un forfait unique.

La population concernée par l'audioprothèse et leur condition de vie :

- Les problèmes d'audition touchent les hommes et les femmes sans nette distinction (55% des hommes et 45% de femmes).

- Bien que les personnes âgées soient logiquement les plus touchées, les moins de 65 ans sont aussi concernés (plus de 35% des personnes interrogées).

- Nul besoin d'exercer une activité en lien avec la musique ou de travailler en open space pour être victimes (41,18% des personnes interrogées travaillent dans un bureau). Le lieu de travail est par essence générateur de difficultés sonores par les réunions et contacts téléphoniques qu'il impose.

- Les nécessités d'une audition de qualité se trouvent à la fois à l'intérieur du foyer (78,72% vivent à deux personnes ou plus dans le foyer et 79,78% écoutent de la musique tous les jours) et à l'extérieur (68,09% se rendent au moins une fois par an à un concert ou à un spectacle).

Itelis a élaboré un classement sur 4 niveaux de besoin d'un appareillage auditif. Plus de 3/4 des répondants se situent aux niveaux 2 (59,57%) et 3 (22,34%). 8,51% au niveau 1 et 9,57% au niveau 4.

Cette idée de quatre niveaux, doit permettre selon Itelis, aux complémentaires de santé de prendre en compte une évolution de leurs garanties et de s'adapter aux besoins de leurs assurés tout en maîtrisant leurs coûts.